

CONSULTATION DES PROPRIÉTAIRES en vue de la création de l'AFP DE PIOGGIOLA

Association Foncière Pastorale Autorisée sur la commune de PIOGGIOLA.

(Art. 13 de l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 - Art. 8 et 12 du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 - Arrêté préfectoral DDT/SJC/UC N°2B-2026-06-03-00002)

Consultation de :

M. GIOVANETTI/JEAN-CHRISTOPHE
PADULELLA

20253 BARBAGGIO

2B_AFP-19_C82

Pour le Compte communal : **2B235G00088**

Liste des **propriétaires** figurant au cadastre 1er janvier 2025 :

M GIOVANNETTI JEAN-CHRISTOPHE

Concernant les parcelles cadastrales, ci-dessous désignées sur la commune de PIOGGIOLA :

Numéro	Section	Surface (m²)	Lieu-dit
0337	B	683	AVAROZIA



1461760003900-7910222

Averti qu'à défaut d'avoir fait connaître explicitement son opposition, le soussigné est réputé favorable à la création de l'association. La réponse doit être produite dans le délai fixé par l'arrêté préfectoral.

Pour le compte communal : n°2B235G00088

Le soussigné, Nom : G.I.O.V.A.N.N.E.T.T.I

Prénoms : Jean-Christophe

Adresse : Strada di a Padulella 20253 BARBAGGIO

Déclare être :

☐ FAVORABLE

☒ DÉFAVORABLE

A LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE AUTORISÉE DE PIOGGIOLA

Fait à BARBAGGIO le 08.07.2026

Signature :



Informations cadastrales liées au Compte communal

Liste des **ayants droit** recensés pour chaque propriétaire figurant au cadastre :

(Cette liste des ayants droit peut ne pas être exhaustive. Elle peut être complétée par tout ayant droit produisant un certificat d'hérédité ou tout autre justificatif.)

Nom complet du propriétaire au cadastre	Nom complet de l'ayant-droit consolidé
M GIOVANNETTI JEAN-CHRISTOPHE	M. GIOVANNETTI/JEAN-CHRISTOPHE
MME FAZLIC DIT GIOVANNETTI ELMA	MME GIOVANNETTI/ELMA
MME GIOVANNETTI HELENE MARIE ANGE DIT FAUSTO HELENE	MME FAUSTO/HELENE



76477600030015070032